



**REUNION
« PLATEFORME SECTORIELLE
DE L'EAU »**

Frankfort, Allemagne du 08- 09 mars 2012

**LE DEVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS
D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE
L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO :**

DEFIS ET PERSPECTIVES

**Mahamane Dédéou TOURE
Chargé de Programmes Régionaux
CCRE-CEDEAO**

PLAN DE PRESENTATION



- 1) Bref aperçu sur la problématique de la gestion des ressources en eau transfrontalière en Afrique de l'Ouest ;
- 2) Principaux défis liés au développement des grands projets d'infrastructures d'eau dans l'espace CEDEAO ;
- 3) Perspectives de la CEDEAO en matière de promotion et de gestion des infrastructures dans le secteur de l'eau en Afrique de l'Ouest



1 - BREF APERÇU SUR LA PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU TRANSFRONTALIÈRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'Ouest est une région de prédilection des bassins transfrontaliers. Avec moins du quart (1/4) de la superficie du continent, elle compte à elle seule 25 bassins transfrontaliers sur la soixantaine que possède toute l'Afrique Cap vert excepté, chaque pays ouest africain partage au moins un cours d'eau avec l'un de ses voisins;

La problématique de la gestion des ressources en eau transfrontalière est au cœur du processus régional de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans lequel se sont résolument engagés tous les Etats et tous les organismes de bassin de la région depuis 1998, sous l'égide de la CEDEAO.

1 - BREF APERÇU SUR LA PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU TRANSFRONTALIÈRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (suite)



Ce processus a notamment abouti à l'adoption d'un Plan d'Action Régional de GIRE en décembre 2000, à la mise en place d'un Cadre Permanent de Coordination et de Suivi (CPCS) de la GIRE en Afrique de l'Ouest en décembre 2001 et à l'adoption d'une Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest en décembre 2008.

L'un des trois axes stratégiques de cette politique régionale porte notamment sur la promotion des investissements dans le secteur de l'eau (les deux autres étant réformer la gouvernance de l'eau, - et promouvoir la coopération et l'intégration régionale dans le secteur de l'eau).



2 - PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest, le Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO a mené entre juillet 2009 et juillet 2011 une importante concertation régionale sur le développement des grands projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau dans l'espace CEDEAO.

Cette concertation régionale a notamment impliqué les Etats, les Organismes de bassin et les Organisations de la société civile



2 - PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO (suite)

Son objectif global était « de contribuer à un développement harmonieux des Etats membres et à l'intégration régionale, à travers notamment la mise en œuvre d'un dialogue sur les infrastructures du secteur de l'eau ».

Parmi les principaux défis qui ont émergé au cours des débats menés lors de cette concertation régionale, on peut notamment relever :



2 - PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO (suite)

- a) Affirmation du rôle majeur des organismes de bassin dans le développement et la mise en valeur des projets à caractère transfrontalier, cela passant notamment par un renforcement de leurs capacités institutionnelles, techniques et financières ;



2 - PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO (suite)

- b) Intégration des populations affectées comme acteurs, partenaires et bénéficiaires des projets, à travers notamment une participation effective des dites populations à toutes les étapes de prise de décision concernant le développement des projets, une juste et préalable indemnisation des dommages causés par le développement des projets et une prise en compte effective de ces populations dans le partage des bénéfices engendrés par les projets (terres agricoles, électricité, eau potable, pâturages, pêcheries, etc.) ;



2 - PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO (suite)

- c) Evaluation et optimisation de la rentabilité des grands ouvrages hydrauliques en Afrique de l'Ouest, à travers notamment la promotion d'ingénierie d'aménagement et de financement économiquement viable, y compris la généralisation de projets à vocation multiple (combinaison de composantes énergétiques, agricole, pastorale, piscicole,...), la prise en compte de la dimension changement climatique et la mise en place de mesures incitatives encourageant le secteur privé à s'impliquer dans le financement et l'exploitation des ouvrages ;

2 - PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU DANS L'ESPACE CEDEAO (suite)



- d) Capitalisation et échange des expériences existantes, à travers notamment une bonne disponibilité de l'information et sa valorisation dans la conception des nouveaux projets, la promotion des capacités régionales en matière de développement des projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau ;
- e) Adoption d'un cadre régional pour la conduite des évaluations environnementales et sociales, à travers notamment la fixation d'un standard régional minimum pour la conduite des évaluations environnementales et sociales, et une veille systématique pour la mise en œuvre effective de l'ensemble des plans associés.



3 - PERSPECTIVES DE LA CEDEAO EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les perspectives de la CEDEAO en la matière s'inscrivent notamment dans la suite logique de la concertation régionale susmentionnée.

Ainsi, dans l'agenda 2012 du Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO, il est notamment prévu :

3 - PERSPECTIVES DE LA CEDEAO EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU EN AFRIQUE DE L'OUEST (suite)



- L'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour le développement d'infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest ;
- L'élaboration d'une directive cadre sur le développement d'infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest ;
- L'élaboration d'un livre blanc sur les ouvrages prioritaires à soumettre à la diplomatie de la CEDEAO pour la recherche de financement.



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION